



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 98521

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la baisse drastique et totalement injustifiée des crédits affectés par l'État à l'insertion par l'activité économique dans la région Nord - Pas-de-Calais. Les associations oeuvrant dans ce secteur viennent en effet d'apprendre que les crédits 2006 disponibles avaient été ramenés à 10,35 millions d'euros, soit moins de la moitié des besoins. Outre le décompte du solde du budget de 2005 (5,8 millions), le budget disponible est réduit du fait d'une réserve de 5 %, représentant 850 000 euros, et, surtout, de la décision de l'État de n'affecter pour 2006 que 17 millions au financement de l'insertion par l'activité économique. Alors que les besoins avaient été chiffrés à 22 millions, les 10 millions disponibles seront très largement insuffisants et, coupant ainsi dans un budget essentiel pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le Gouvernement ne fait plus mystère du caractère très largement virtuel de son plan de cohésion sociale. Il lui demande comment elle entend répondre à l'indignation et au désenchantement de l'acteur de l'insertion par l'activité économique.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98521

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6707